

## Identité et coordonnées du stagiaire

(à remplir impérativement recto et verso)

NOM : .....

Prénom : ..... né(e) le : ..... / ..... / .....

Tél fixe : ..... / parents 06 .....

stagiaire 06 .....

Adresse : .....

Code postal : ..... VILLE : .....

Adresse internet : .....

cette adresse doit être impérativement celle du représentant légal

Module principal : ..... Instrument : .....

Niveau : ..... ou années : .....

Conservatoire fréquenté : .....

Nom du professeur sollicité (si plusieurs enseignants d'une même discipline) : .....

Module optionnel : ..... Discipline : .....

Pour les chanteurs, module 3, votre voix est : soprano - alto - ténor - baryton - basse

Un nombre de stagiaires étant imposé dans certaines classes, les arrhes versées seront remboursées si l'enseignement n'était pas dispensé ; elles ne le seront pas si l'abandon vient du seul fait du stagiaire. Aucune annulation ne pourra être retenue après le 01 Juillet 2018.

**Je soussigné(e), Mme/Mr** .....

m'inscris ou inscris mon enfant mineur à l'Académie et m'engage à me conformer au règlement. J'accepte qu'il puisse apparaître sur les photos de l'Académie dans le cadre strictement promotionnel des activités.

date : ..... / ..... / 2018

signature (parents obligatoirement pour les mineurs) :

Le formulaire d'inscription sera accompagné :

- d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille
- d'un chèque d'arrhes de 370 Euros (ou la moitié du montant dû), sur le coût total du stage, à l'ordre exclusif de "Quattrodecim, stage musical",

- N.B. : toute falsification de document sera suivi d'un recours judiciaire

est à renvoyer à : "QUATTRODECIM", Stage Musical

80 bis, rue du Pont St-Martial - 87000 LIMOGES

Tél. : +33 (0)5.55.34.30.49

www.music-academie.com - academie@quattrodecim.fr

la pré-inscription e-mail est possible, elle doit être confirmée impérativement par courrier, avec le règlement financier, dans les dix jours qui suivent l'envoi internet. Le fractionnement des paiements est possible sur simple demande.

modules 5 a et b

## LES MASTER CLASSES

Pour s'inscrire, l'étudiant doit suivre un III<sup>ème</sup> cycle dans un conservatoire agréé en France ou dans une structure équivalente à l'étranger. Il vient obligatoirement à l'Académie avec 2 ou 3 oeuvres travaillées.

Chaque étudiant rencontre chaque jour la personnalité pour suivre un cours individuel, il peut assister à l'intégralité de l'enseignement dispensé par le professeur invité et bénéficie du travail avec l'accompagnateur au piano.

La Master class se conclut avec un concert donné par les étudiants et le Professeur.

L'étudiant peut choisir entre deux formules à sa convenance.

**MODULE 5a + MODULE 1** : l'étudiant suit les cours de la classe instrumentale sur toute la durée de l'Académie et participe à la Master Class pour les cinq jours concernés.

**MODULES 5b** : l'étudiant s'inscrit exclusivement pour la Master Class, il est présent à l'Académie sur la seule période concernée et peut être hébergé sur place (voir conditions d'inscription).



**HAUTOIS : Pascal SAUMON**

du lundi 16 au vendredi 20 juillet 2018

Professeur au Conservatoire à Rayonnement Régional de Versailles.

1er hautbois solo de l'Orchestre National de France.

Les stagiaires inscrits pour la Master-Class pourront arriver le dimanche 15 juillet à partir de 14 heures et bénéficier d'un travail préliminaire avec l'accompagnateur pianiste.

Marigaux

en collaboration avec la Maison Marigaux

le concert de la Master-Class de hautbois aura lieu le vendredi 20 juillet 2018

tous les détails, nouvelles propositions et mises à jour sont sur :  
[www.music-academie.com](http://www.music-academie.com)

"LE HAUTOIS PAR EXCELLENCE"



L'Académie Internationale d'Été offre un enseignement de qualité, individualisé et complet dans un cadre agréable de nature et d'espace, et... en centre ville. La musique est omniprésente et se partage entre stagiaires et professeurs.

## LES PROFESSEURS

### VIOLON

**Cyril Guignier**, C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois  
**Frédéric Ladame**, Conservatoire "Pierre Barbizet" de Marignane

**Judith Taupin**, C.R.C. de Savigny sur Orge

**Yasmina Belkhit**, Conservatoire de Rummily

### ALTO

**Christelle Guignier**, Conservatoire de Coye la Forêt

**Claire Dumas**, Conservatoire de Poissy, CRD de Cachan et CRI de Gentilly

**Cyril Guignier**, C.R.D. d'Aulnay-sous-Bois

### VIOLONCELLE

**Stéphane André**, C.R.R. de Caen

**Camille Renault**, Conservatoire Charles Münch - Paris 11<sup>ème</sup>

### CONTREBASSE

**Laurent Mezerette**, Conservatoires de Villers-Cotterêts et Vervins-La Capelle

### FLÛTE

**Véronique Albin**, C.R.R. de Tours et C.R.R. de Rueil-Malmaison

**Isabelle Luberne**, C.R.D. de Montluçon

**Johanna Sassano**, Conservatoires de Auteville et Montrabé

### HAUTOIS

**Olivier Hue**, C.R.R. de Lyon

### CLARINETTE

**Aude Camus**, C.R.R. de Rouen

**Emilie Jacquin**, C.R.R. d'Angers

### BASSON & FAGOTT

**Vincent Legoupil**, C.R.R. de Tours

### SAXOPHONE

**Antoine Orblin**, C.R.I. de Château-Gontier

### PIANO

**Marc Lys**, pianiste (titulaire du C.A. de piano), Concertiste, professeur de déchiffrement cuivres au C.N.S.M. de Paris, compositeur

### GUIWARE

**Benjamin Valette**, C.R.R. de Caen et au Conservatoire "Maurice Ravel" de la Ville de Paris (13<sup>ème</sup>).

### PERCUSSIONS

**Cécile Baillia**, C.R.D. de Bobigny et Conservatoire de Sartrouville

### MUSIQUE de CHAMBRE

**Joanna Villabona-Munoz**, Conservatoires de Noyon et Compiègne

### TROMPETTE

**Pascal Clarhaut**, trompette solo à l'Opéra de Paris, C.R.D. d'Aulnay sous bois et Pôle supérieur 93

**Thierry Gervais**, C.R.R. d'Aubervilliers-La-Courneuve

### COR

**Pierre Bier**, C.R.R. de Besançon

**Christophe Michel**, Conservatoire de Bouguenais

### TROMBONE

**Marc Abry**, C.R.R. d'Angers

### TUBA

**Jean-Baptiste Renaux**, Conservatoire de Meaux

### CHANT LYRIQUE-TECHNIQUE VOCALE TECHNIQUE VOCALE ET CHOEUR

**Rémi Muller**, formateur à l'institut Européen de chant choral, directeur artistique de l'Ensemble Amici Miei

### DIRECTION d'ORCHESTRE

**Xavier-Romarc Saumon**, directeur du conservatoire du Kremlin-Bicêtre.

**Mathias Charton**, directeur artistique de l'Orchestre d'Harmonie Français et de «Brassage-Brass-Band»

**PÉDAGOGIE, RESPIRATION, RELAXATION et PRÉPARATION aux CONCOURS**  
**Xavier Saumon, Aude Camus et les professeurs**

### CONFÉRENCES

**Christian-Xavier Saumon et Mathias Charton**

### ACCOMPAGNEMENT

**Anne Cusin-Panit**, Conservatoires de Chambéry, Annecy et CRC de Montméliant

**Xavier Catta**, C.R.R. de Tours

**Serguei Volyuzhskiy**, opéra-théâtre de Metz

### Encadrement des orchestres

**Judith Taupin, Yasmina Belkhit, Claire Dumas, Natalia Sukhadolava, Perrine Pacherie-Basseux, Guillaume Kuntzel, Jean-Baptiste Renaux** et les professeurs

**Ensembles de classes**, **Guillaume Kuntzel, Johanna Sassano et les professeurs**

Curriculum-vitae et parcours musical des Professeurs sur notre site internet

[www.music-academie.com](http://www.music-academie.com)

## CHÂTEAU-GONTIER en MAYENNE

FRANCE - Région des Pays de la Loire

### MUSIQUE

PASSION  
TALENT  
PARTAGE

14 au 26  
juillet  
2018



[www.music-academie.com](http://www.music-academie.com)

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS  
Tél. : (+33) 05 55 34 30 49 - academie@quattrodecim.fr

"QUATTRODECIM" - Académie Internationale  
80 bis rue du pont Saint-Martial - 87000 LIMOGES - FRANCE

Académie Internationale d'Été - Musique 36<sup>ème</sup> édition

Christian & Xavier SAUMON - directeurs



# PRÉSENTATION DE L'ACADÉMIE

## CHÂTEAU-GONTIER - EN MAYENNE



Château-Gontier, cité millénaire, se situe au carrefour des provinces de Bretagne, du Maine et de l'Anjou. La ville est dotée d'un important patrimoine : châteaux, églises, chapelles et manoirs. Château-Gontier possède de nombreuses fondations historiques : l'église romane Saint-Jean, le couvent des Ursulines, son cloître et son théâtre (Scène Nationale), haut lieu de diffusion et de création artistique, la chapelle du Genêteil, centre d'art contemporain et son conservatoire.

**SITUATION :** Château-Gontier est située à 45 kms d'Angers, et 280 kms de Paris, sur les bords de la Mayenne. **TRAIN,** l'académie propose une prise en charge par bus à la gare St-Fort d'Angers le 14 juillet à 14h40, pour liaison Angers-centre de l'Académie à Château-Gontier. Le retour est aussi assuré le 26 juillet. **BUS,** une liaison Limoges, Châteauroux, Vierzon, Tours, Angers, Château-Gontier pourrait être proposée le 14 juillet avec retour le 26 juillet. Détails sur le site.

**L'Académie s'adresse** à tous les musiciens âgés de plus de dix ans, enfants, adolescents et adultes, jusqu'au niveau de perfectionnement, qu'ils soient ou non des conservatoires de musique contrôlés, ayant deux années révolues de pratique instrumentale. Le stagiaire travaille chaque jour avec son professeur.

### L'Académie se divise en trois pôles de travail :

- Le pôle élémentaire, ouvert aux élèves jusqu'au niveau moyen,
- Le pôle supérieur, ouvert aux élèves de fin de IIème et IIIème cycles,
- Le pôle perfectionnement, ouvert aux musiciens en voie de professionnalisation

**Le travail instrumental** est complété par un travail orchestral, des concerts sont proposés ou donnés par les stagiaires à Château-Gontier, sa communauté de communes et sur le département ; des rencontres et conférences viennent agrémenter les journées entièrement consacrées à la musique.

**Des ateliers,** sur inscription spécifique, offrent un complément volontaire de formation musicale intense. voir... «les Options de l'Académie».

**L'hébergement** se fait dans le cadre des lycées de Château-Gontier, les cours sont dispensés au Lycée Victor Hugo et au conservatoire.

**Les mineurs, en dehors du travail musical,** sont pris en charge par une équipe d'animation, qualifiée et déclarée DDJS, qui assure et organise les éléments courants de la vie journalière, les déplacements, les repas, le couchage. L'animation organise les jeux, les moments de détente et les activités sportives.

**Les adultes** ont leur totale liberté, le lieu d'hébergement est totalement dissocié de celui des mineurs. L'externat est possible, il doit être organisé par vos soins, **voir notre site** ou contactez l'OT-SI de Château-Gontier au 02 43 70 42 74. Les repas peuvent être pris à l'Académie, midi comme soir.

**Pour les soirées :** Concerts, concerts à thèmes, conférences, débats, soirées libres, etc.

module 1

## LES COURS INDIVIDUELS

La pratique instrumentale individuelle est l'axe majeur fixé par l'Académie. Elle permet à tous les stagiaires de travailler selon leur niveau, en fonction des exigences qui peuvent être soit les leurs, soit celles qui leur sont imposées par le travail nécessaire pour parvenir à un très haut niveau musical.

Les professeurs sont tous titulaires du Certificat d'Aptitude ou du Diplôme d'Etat et enseignent dans les conservatoires français.

Chaque jour le stagiaire bénéficie d'un temps privilégié avec son professeur qui lui propose conseils et écoute attentive de son travail.

## ACADEMIE DE PIANO

La classe de piano fonctionne en totale autonomie grâce aux locaux du Conservatoire de Château-Gontier ; elle accueille les pianistes de second et troisième cycles pour un travail autour de la technique et du répertoire du piano. La classe s'ouvre à l'exploration musicale, avec un complément en piano jazz (sans supplément).

Professeur : Marc LYS

Pour un travail optimal, et en fonction du nombre de pianos, le total des participants dans cette classe, est limité à 10 stagiaires.



module 2

module 3 a & b

## CHANT-CHOEUR-TECHNIQUE VOCALE

Le chant est abordé en Chant Lyrique (cours individuels) avec participation au chœur possible et en chant collectif, avec la technique vocale et le chœur (cours de groupes)

**module 3a - Le chant lyrique** s'adresse aux chanteurs en cours individuels. Le travail est proposé avec l'accompagnement du piano, et favorise la pratique d'ensemble vocal en duo, trio, etc.

**module 2a - le chœur et la technique vocale** s'adressent à des chanteurs désirant découvrir ou développer leur voix.

Un travail en chœur de chambre, ou plus important, sera proposé en fonction du nombre de participant, (les oeuvres seront communiquées au plus tôt).

## LES OPTIONS DE L'ACADEMIE

**ATELIERS sur inscription complémentaire (Module 4)**

**1- IMPROVISATION-JAZZ (initiation et perfectionnement) :** Antoine Orblin

**2- MUSIQUE DE CHAMBRE :** Joanna Villabona-Munoz

**3- POSTUROLOGIE sur Technique ALEXANDER :** Aude Camus

**Ateliers spécifiques pour professionnalisation** (sur demande) :

**4- PEDAGOGIE, 5- PRÉPARATION aux CONCOURS** (VAE,

DE, CA, ATEA et PEA) **coordination :** Xavier-Romarc SAUMON

module 4

## LES ORCHESTRES

Le travail des orchestres est le reflet de l'Académie et les trois formations donnent des concerts en clôture de l'Académie le 24 juillet sur le département et à Château-Gontier le 25 juillet 2018.

### ORCHESTRE SYMPHONIQUE

direction : Xavier-Romarc SAUMON



### ORCHESTRES D'HARMONIE et «SYMPHONIETTA»

direction : Mathias CHARTON



Si les orchestres symphonique et d'harmonie sont ouverts aux fins de second et troisième cycles, l'orchestre «symphonietta» permet aux plus jeunes de s'exprimer avec passion et avec le même encadrement pédagogique et professionnel.

## LES PLUS DE L'ACADEMIE

L'Académie Internationale propose une formation complète que peu d'académies peuvent promouvoir

- Trois orchestres, dirigés par des chefs professionnels
- Un enseignement qui permet de rencontrer le professeur chaque jour
- La possibilité de travailler avec l'un des pianistes accompagnateurs
- Des ateliers optionnels qui permettent de compléter votre formation
- la gratuité des concerts, conférences et propositions musicales

- Une équipe d'animation qualifiée assurant la sécurité des mineurs
- Présence d'un médecin au sein de l'Académie sur tout le séjour
- L'Académie vous propose de fractionner votre règlement

L'Académie est également disposée à répondre à vos obligations nutritionnelles impératives (sucre, gras, viande, gluten, allergies, etc.)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir impérativement recto et verso)

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE				cocher ou remplir
ACADEMIE instrumentale	MODULE 1	Académie instrumentale*	430 €	
	MODULE 2	Académie de piano*	445 €	
ACADEMIE vocale	MODULE 3	3a - chant lyrique et chœur*	420 €	
		3b - technique vocale et chœur*	330 €	
OPTIONS	MODULE 4	Atelier optionnel	70 €	
		intitulé : ..... <small>voir les options de l'Académie</small>		
MASTER CLASSES (modules 5)	MODULE 5 a	Master class : (supplément au module 1)	220 €	
	MODULE 5 b	Master class exclusive : sur la période précisée par la personnalité :	310 €	
HEBERGEMENT des INTERNES	Pension complète		385 €	
	l'hébergement se fait en chambre de 4 à 6 lits		50 €	
		hébergement par journée	220 €	
		Supplément chambre individuelle		
remise exclusive nouveaux stagiaires		pour inscription reçue avant le 01 Mai 2018 : - 20 €	votre remise	-
EXTERNES (option midi / soir)	des repas (à 8,00 €) peuvent être pris au restaurant de l'Académie, sur réservation		à régler	sur place
	+ Droit d'inscription et assurance pour le stage, obligatoire pour tous les stagiaires		80 €	
le paiement fractionné est possible sur demande écrite jointe au bulletin			VOTRE TOTAL .... :	..... €

\* comprenant les cours, l'orchestre, les conférences et les concerts organisés par l'Académie.

### Extrait du règlement intérieur

1 - Peuvent s'inscrire : tous les élèves de C.R.R., C.R.D. (du 1<sup>er</sup> au 3<sup>ème</sup> cycle), C.R.M et C.R.I., conservatoires, écoles de musique et cours particuliers, ayant au moins trois années de pratique instrumentale, à l'exception du chant où les débutants peuvent être acceptés (nous consulter pour de plus amples renseignements).

2 - Les organisateurs du stage souscrivent toutes les assurances nécessaires, en couverture des risques encourus (l'académie souscrit ses assurances auprès de la M.A.I.F.). Cependant, les stagiaires devront obligatoirement être munis d'une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité et pour les mineurs, d'une décharge de responsabilité parentale en cas d'accident.

3 - Un directeur de centre de séjour et des animateurs prendront en charge les enfants mineurs en dehors des périodes de travail musical. Le non-respect du règlement entraînera l'exclusion immédiate du stagiaire, sans remboursement des sommes versées, ceci sans préjuger d'éventuelles poursuites.

4 - Les inscriptions, pour être valables, devront parvenir accompagnées d'une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille, d'un chèque d'arrhes signé par l'élève adulte ou son représentant légal.

5 - Le Certificat d'assurance responsabilité civile du stagiaire est à donner à l'arrivée à l'Académie.

En cas de problème pour remplir ce formulaire,

et pour toute information, n'hésitez pas à nous contacter au :

+33 - (0)5.55.34.30.49

- L'Académie est agréée et donne droit à la perception des **bons vacances de la C.A.F.**

- L'Académie accepte en règlement **les chèques vacances de l'A.N.C.V. en cours de validité.**

- **Le fractionnement des paiements peut être obtenu sur simple demande : academie@quattrodecim.fr**

complément module 1 - inclus dans l'inscription en module 1

organisation générale